



आ नेपाल एन जिएविए एन ड बल्टीङ डन लवर्टिङ

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES 8 ET 9 MAI 2010 A HUOS (HAUTE-GARONNE)

Présents : JC Pichenot, J. et M. Lefèvre, C. Duguet, J. Cluchat, M. et J. Béchet, M. et J. Lubin, D. et X. Moulin, L. et E. Laurent, JC Bonnet, JC Rimbault, M. Vincent, P. Puget, P. Caille, JM Vilain (19) ; 30 procurations ont été données, ce qui fait 49 personnes représentées sur un total de 86 adhérents (57 %).

L'ordre du jour de la réunion est approuvé.

1/ RAPPORT MORAL

Marc Lubin le présente .

Les statuts de l'association ont été pleinement respectés, et même, dans certains domaines , ont vu leur application améliorée.

Rappel des objectifs de l'association, tels qu'évoqués dans son nom : le développement du village se fait EN ACCORD avec les habitants.

Vœux : création d'un règlement intérieur, où serait abordé le problème des procurations (combien un membre peut-il en avoir ?) et le statut du vice-président « tournant », mesure destinée à éviter un président « à vie » et à favoriser la prise de responsabilités par chacun.

2/ RAPPORT D'ACTIVITES

21 le voyage de L. LAURENT : un CR en a déjà été fait ; très bon accueil au lycée de Yagatroi et à l'école de Tholodunga par les élèves, moins par le directeur.

La centrale (15 Kw/h) fournit de l' électricité à 120 maisons entre 17h et 9h ; une seconde centrale de 24 Kw/h va alimenter Rapcha et le lycée.

Le 2^{ème} pont, dit « des Suisses », est proche du nôtre, mais il est moins bien conçu.

Le lieu de construction d'un futur dispensaire est fixé, sur un terrain appartenant à l'école.

22 le voyage de M. BECHET : a constaté un mauvais état du chemin d'accès le pont et invite à demander à nos amis népalais de l'améliorer ; se pose la question de l'extension de l'école de Tholodunga, étant donné que le nombre d'élèves diminue dans certaines classes.

Il souhaite que l'on puisse faire l'inventaire du patrimoine chorégraphique local et des techniques de construction des ponts en bambou.

23 les activités en France :

- Brocante de Saint-Cloud, en collaboration avec l'asso. Le Pied de SC, par les Laurent ; bénéfice : 540 € ;

- J Lefèvre : article sur l'asso. dans Var-Matin et vente d'objets népalais lors d'un stand à Solliès ;

- famille Béchet : poursuite de l'opération « bol de riz » et exposition dans un lycée ; à noter que cette activité, menée depuis plusieurs années, a déjà rapporté 4800 € en 5 ans !! Marc a également donné une conférence à l'association France-Népal ;

- en collaboration avec Soroptimist, J. Cluchat a présenté l'association à Chamalières ; En juillet 2009, il a présenté l'exposition sur notre asso. ainsi que son film, avec l'aide de la famille Griffon ; les bénéfices d'un spectacle de danses ont rapporté 640 € ; il a également modifié, pour le mettre à jour, le dépliant qui présente notre asso. ;

- la mise en archives de différents documents se rapportant à l'asso. (administratifs et historiques) a été achevée par G. Bonnet, M. Lubin et JM Vilain ;

- ces documents seront consultables sur le « bébé nouveau-né » de l'association : un site internet sur lequel ont travaillé P. Puget, M. Vincent, JC Bonnet, JC Raimbault et M. Griffon ; un cahier des charges a été élaboré puis présenté à un professionnel qui l'a réalisé ; le but est d'assurer la visibilité de l'asso. mais aussi de permettre aux membres un accès privé pour consulter les archives ou certains documents ; on y mettra des diaporamas, des films et un blog permettra de dialoguer avec nos correspondants népalais. D'ores et déjà, vous pouvez le consulter en allant sur : amitierapch Nepal.fr. Les deux rapports sont votés à l'unanimité.

3 / RAPPORT FINANCIER

L ; Laurent regrette la disparition de C. Leclabart, qui a rendu difficile l'examen des différents comptes ; Gisèle Bonnet accepte de reprendre la trésorerie et s'efforcera de mettre à jour la comptabilité et communiquer la liste des nouveaux adhérents.

Le problème récurrent des membres ou donateurs se pose à nouveau et il est parfois difficile de savoir ce que veulent les personnes qui nous adressent des chèques : être simple donateur ou adhérent ? S'il n'est pas fait expressément mention de devenir adhérent, les sommes versées seront considérées comme des dons.

Plusieurs demandes sont exprimées ;

- présenter séparément compte de trésorerie et compte de résultats ;
- demander au FEILSS de justifier l'emploi de la somme de 278 € qui lui a été versée ;
- bien séparer dons et adhésions et fichiers correspondants ;
- lors d'un « trek solidaire », le participant verse 50 € pour l'asso ; l'accompagnateur devra sensibiliser les gens à l'intérêt de ce versement, signaler que le circuit est à l'initiative de l'asso. et leur demander s'ils font un don ou veulent adhérer.

Le compte de trésorerie figure en annexe.

Vote : unanimité moins une abstention.

4/ PROJETS

41 L'école : statu quo, c'est-à-dire poursuite du financement de 2 postes d'enseignant ; la prochaine équipe qui ira sur place se renseignera sur les salaires des professeurs de collège et de lycée, pour voir s'il y a des différences ; prévision de budget : au moins 2500 € (variable suivant l'évolution de l'euro) ;

42 Le dispensaire : ce projet a besoin d'être précisé : quelle est la demande exacte ? un vrai dispensaire ou une petite unité médicale ? ou une antenne d'un établissement plus grand ? quels sont , en particulier, les besoins des femmes ? un contact sera pris avec le médecin du secteur pour tenter de répondre à ces questions ; l'association voudrait fortement éviter de « doubler » comme lors de la construction du pont.

On cherchera également à contacter l'asso. Solhimal qui travaille dans ce domaine.

43 Le problème de l'assainissement de l'eau ; même demande à Solhimal qui a une expérience de toilettes : celle-ci est-elle transposable à Rapcha ? quel budget prévisible ? La lettre au FEILSS évoquera ces problèmes.

44 L'accès au pont : demande au FEILSS d'achever les travaux (voir rapport d'activités, 22).

45 Le site internet : le concepteur propose un devis de 750 € pour la réalisation et le suivi ; l'abonnement annuel est de 28,80 €. La commission qui s'en occupait continue ses travaux, et Marc Vincent se propose d'être le webmaître.

46 Des précisions seront apportées dans les bulletins d'infos ou le bulletin de cotisation sur l'exercice prévu. Un rappel sera fait, pour ceux qui ont oublié de payer, lors du dernier trimestre. Rappel : **l'exercice annuel va du 1^{er} mai au 30 avril de l'année suivante.**

47 Contacts avec d'autres assos. : JC PICHENOT répondra à l'asso. « Népal et vous » qui nous a écrit.

Solhimal a fait parvenir un descriptif de ses actions dans le secteur 6 de Basa ; M. BECHET se charge de prendre contact avec ces deux associations (et d'autres éventuellement) en vue d'échanger des informations sur les activités de chacun, voir s'il y a des points communs...et éviter les doublons !

Les projets sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

5/ COTISATION ; CONSTITUTION DU BUREAU ; AG 2011

J. Cluchat se déclare satisfait de voir, sous son mandat, le progrès du nombre d'adhérents (de 50 à 80) ; il suggère de faire une ou deux fois par an une réunion de bureau (avec un maximum de membres, ce qui n'est pas toujours facile !) de façon à faire le point sur les problèmes de fonctionnement ou autres.

En vertu du fonctionnement de l'association, JC PICHENOT reste président, J. CLUCHAT démissionne et est remplacé par M. LUBIN (vice-président) ; M. BECHET reste vice-président chargé des relations extérieures ; JM VILAIN secrétaire ; G. BONNET devient trésorière en titre et sera assistée par M. LEFEVRE ; les contrôleurs aux comptes sont L. LAURENT et C. DUGUET.

JM VILAIN souhaite la nomination, dans le futur, d'un(e) secrétaire adjoint(e)

L. LAURENT souhaite que les candidatures aux différents postes soient sollicitées publiquement. Vote : pour (unanimité).

La cotisation versée par les adhérents récents est de 45 € (années 2010-2011) ; celle de 2011-2012 ne bougera pas. Vote : unanimité moins 3 abstentions.

A NOTER : L'AG 2011 est fixée aux 30 avril et 1^{er} mai à MURS (Vaucluse).